



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

frais de justice

Question écrite n° 88842

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le rapport de la Cour des comptes relatif aux frais de justice depuis 2011. Il recommande de clarifier le régime de TVA et celui des cotisations applicables aux collaborateurs occasionnels du service public de la justice. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88842

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7153

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)